Lycée Léopold Sédar Senghor Place Pierre Bérégovoy
78200 MAGNANVILLE Tél 01.30.98.37.70 Fax 01.30.98.37.86

CAP COIFFURE

CONDITIONS D'ADMISSION

Le lycée possède une section de 28 places avec recrutement mixte. Pour être admis en seconde CAP Coiffure, il faut :

- Avoir rempli un dossier d'orientation du collège
- Etre admis en seconde professionnelle
- Etre affecté par l'Inspection Académique

AVEC UN CAP COIFFURE EN POCHE, OU TRAVAILLER ?

Le titulaire d'un CAP coiffure est un professionnel qualifié.

Cette voie professionnelle convient à des jeunes attirés par la mode et l'élégance et qui ont envie de développer leur goût artistique. Ils sont sensibles à l'hygiène corporelle et convaincue de son importance. Ils ont le sens de la communication en situation commerciale.

POUR QUOI FAIRE ?

Le titulaire du CAP coiffure a atteint un premier niveau de qualification. Il se verra confier différentes tâches qui participent à la réalisation d'une coupe, d'une coloration ou d'une permanente sous la surveillance d'un responsable. Il sera, suivant les circonstances, technicien du cheveu, conseiller et vendeur de produits et de services.

CETTE FORMATION ME CONVIENT-ELLE ?

Cette formation convient au jeune qui a le goût du travail précis et soigné car c'est un métier qui demande une habileté manuelle, de la rapidité, de la sûreté dans les gestes. De plus, il évoluera dans un milieu proche de la mode, où il est nécessaire de posséder un certain sens artistique et créatif. Il doit également **aimer le contact** avec les autres, **faire preuve d'amabilité**, **de tact et de discrétion** et aimer **soigner sa présentation**. Il doit savoir **s'exprimer dans un français correct et avoir un langage adapté à la profession.**

Ce métier exige une **bonne condition physique**, car le travail s'effectue en station debout prolongée.

Lycée Léopold Sédar Senghor Place Pierre Bérégovoy
78200 MAGNANVILLE Tél 01.30.98.37.70 Fax 01.30.98.37.86

EN QUOI CONSISTE-ELLE ?

L'enseignement général

Français, Histoire – Géographie, Mathématiques, Sciences physiques, Langue vivante étrangère (Anglais), Prévention Santé Environnement, EPS, Arts appliqués.
Le programme de l'enseignement général est celui de l'ensemble des CAP industriels. Outre l'importance de l'écrit, il faut noter aussi celle de la qualité de l'expression orale.

L'enseignement professionnel

Il se déroule dans un atelier (structuré comme un vrai salon de coiffure avec ses différents postes de travail et matériels adaptés) et dans des salles banalisées pour la technologie, la biologie appliquée et la microbiologie.
L'ergonomie occupe une place particulièrement importante dans ce métier.

Les techniques de la coiffure : l'élève va étudier des techniques professionnelles, tout d'abord sur tête malléable. Il va apprendre simultanément, le brushing, la coiffure sur cheveux longs (nattage, tressage), la mise en plis, l'enroulage de permanente, le coiffage au fer électrique, l'application de coloration et mèches, le suivi du brushing, la coupe dame et la coupe homme.

NB : il est impératif que l'élève dispose d'un modèle homme et femme pour se préparer à l'examen et ce tout au long de l'année, surtout celle de la terminale.

✂ Sciences et technologie appliquées à la profession : en relation avec les activités d'atelier, l'élève étudie la constitution de la peau, la composition ainsi que les propriétés physiques et chimiques du cheveu et celles des produits qu'il utilise tels que shampoings, colorants, décolorants…Il s'occupe du fonctionnement et de l'entretien des appareils qu'il utilise.

Dans le cadre de la connaissance du milieu du travail, l'élève découvre les différents diplômes de la profession, les qualifications attachées à chacun de *ces diplômes, la structure d'un salon de coiffure. La législation, la sécurité, la* prévention des accidents sont également abordées

Lycée Léopold Sédar Senghor Place Pierre Bérégovoy
78200 MAGNANVILLE Tél 01.30.98.37.70 Fax 01.30.98.37.86

✂ Communication professionnelle : Il s'agit de cours théoriques mis en pratique en service clientèle. Ils concernent les activités d'accueil, de recherche des besoins de la clientèle et du savoir être.

✂ Les arts appliqués à la profession : Il faut noter l'importance accordée aux arts appliqués, particulièrement au dessin associé à la spécialité (coiffure).

✂ Périodes de formation en entreprise : Les élèves effectuent 12 semaines de formation en entreprise. Leur répartition sur les deux années dépend des choix faits par l'établissement : soit 6 semaines en 1ère année et 6 semaines en 2ème année.
Ces périodes permettent à l'élève de travailler en situation réelle, de s'insérer dans une équipe de professionnels, d'appréhender l'entreprise dans ses différentes fonctions, ses contraintes, ses structures et son organisation.

L'EXAMEN

L'enseignement général est aussi important que l'enseignement professionnel.
Toutes les épreuves se passent en Contrôle en Cours de Formation (CCF) et les périodes de formation en entreprise (12 semaines) sont obligatoires et évaluées.

QUE FAUT-IL ACHETER ?

L'établissement fournit les blouses professionnelles. Mais les élèves doivent acheter l'outillage et le petit matériel ainsi qu'une tenue professionnelle (pantalon noir et haut blanc) avec des chaussures de ville adaptées.

Il faut compter 300 € environ. D'autre part, il est important que l'élève puisse avoir des modèles (père, mère, sœur…) dans son environnement pour maîtriser le jour de l'examen les techniques professionnelles demandées. Le jour de l'examen, le candidat doit venir avec ses modèles.

Lycée Léopold Sédar Senghor Place Pierre Bérégovoy
78200 MAGNANVILLE Tél 01.30.98.37.70 Fax 01.30.98.37.86

Y A-T-IL DES CONTRE INDICATIONS ?

Des problèmes de la colonne vertébrale (scoliose), une mauvaise circulation veineuse, peuvent être incompatibles avec la station debout prolongée. De même des problèmes respiratoires (asthme) et certaines allergies (cutanées) constituent une contre indication que l'utilisation de certains produits, dans l'exercice de ce métier, ne peut qu'aggraver. Une bonne condition physique est nécessaire.

QUELLES ETUDES APRES LE CAP ?

Il peut envisager la préparation en 2 ans du Brevet Professionnel au Lycée de Magnanville par l'intermédiaire du GRETA.